



Linda Duncan

DÉPUTÉE // EDMONTON—STRATHCONA
www.LindaDuncanMP.ca

DANS CE NUMÉRO : Prochaines assemblées publiques | Services du bureau de circonscription | Prestations de retraite | Sécurité nationale | Régime d'assurance-médicaments | Légalisation du cannabis | Excuses présentées à la communauté LGBTQ2 et projet de loi C 66 | Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones | Logement | Point sur l'environnement et le changement climatique

Bonjour!

Nous voici en 2018, et bien avancés dans la troisième année du mandat du gouvernement libéral. La frustration est en hausse, car le gouvernement n'a pas encore tenu ses promesses de renforcer la législation fédérale sur l'évaluation environnementale, de protéger les eaux navigables, de revoir les processus d'examen des projets nationaux d'énergie et de la réglementation des toxines, et de prendre des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. L'emblématique caribou des bois est toujours menacé, et le Canada est soumis à une enquête de l'UNESCO parce qu'il ne protège pas le delta Paix-Athabasca.

Si notre pays prétend avoir un profond engagement envers l'aide à l'étranger, notre contribution (0,26 % du revenu intérieur brut) continue de chuter, comparé à celle de nombre d'autres pays (plus de 0,8 % du revenu intérieur brut). Comme signataire du programme 2030 de développement durable, le Canada a accepté d'aider à lutter contre les défis mondiaux les plus pressants, notamment éliminer la pauvreté et l'inégalité graves et persistantes; atténuer les changements climatiques et s'y adapter; protéger les écosystèmes et la biodiversité; intervenir pour atténuer les conséquences dévastatrices des conflits régionaux prolongés; et veiller au respect des droits les plus fondamentaux de la personne, notamment l'autonomisation des femmes et des filles, et l'égalité des sexes. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire du monde un endroit plus juste, plus durable et sécuritaire où personne n'est laissé pour compte.

Lorsque Tommy Douglas a proposé la création d'un régime de santé universel, son intention a été de couvrir tous les frais médicaux – et non seulement l'accès



En décembre, sur la Colline du Parlement, en tant que parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement, le député Blaine Calkins et moi nous sommes joints aux militants qui soulignaient le prix Nobel de la paix accordé à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, pour les efforts visant à parvenir à une interdiction des armes nucléaires fondée sur des traités.

aux médecins et aux hôpitaux – indépendamment des moyens financiers. Pourtant, beaucoup trop de Canadiens peinent à avoir accès aux médicaments, aux services de soins dentaires et de la vue, et au soutien en santé mentale abordables. Le gouvernement fédéral doit déclarer que le nombre croissant de décès causés par les opioïdes représente une crise nationale de la santé. Il faut absolument accorder une priorité plus élevée au problème du taux de suicide chez les jeunes Autochtones. N'est-il pas temps d'accorder une priorité plus élevée au droit véritablement universel à une vie saine?

La pension de beaucoup trop de travailleurs canadiens continue d'être mise en danger. Dans de nombreux cas, les entreprises ont le droit de sous-financer leurs régimes de pensions. Qui plus est, la législation fédérale sur les faillites donne préséance aux créanciers garantis, incluant les prêteurs et les détenteurs de titres, plutôt qu'aux pensions et aux avantages sociaux des travailleurs. Le NPD a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui propose une restructuration de ces priorités. Je me préoccupe également du fait que la loi sur la faillite accorde une faible priorité à la récupération des coûts de restauration des emplacements des puits abandonnés; par conséquent, le public doit assumer le fardeau de ces coûts.

J'aimerais connaître vos commentaires sur les mesures du gouvernement fédéral auxquelles vous accordez la priorité, et sur le prochain budget fédéral. Je vous offre mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Linda

Prochaines assemblées publiques

Assemblée publique avec Linda Duncan, députée

Judi 22 février, de 19 h à 20 h 30

Salle communautaire de Fulton Place

6115, chemin Fulton (104^e avenue et 62^e rue)

Venez avec vos questions et vos préoccupations concernant les questions relevant du gouvernement fédéral.

Assemblée publique avec Scott Duvall, député : Mettons fin au vol des pensions

Lundi 5 mars, de 19 h à 20 h 30

Salle communautaire de McKernan

11341, 78^e Avenue

Les lois inadéquates du Canada sur les banques autorisent les sociétés défaillantes à prendre l'argent destiné aux retraités et aux avantages sociaux de leurs employés et à l'utiliser pour rembourser les PDG, les banques et les investisseurs. Venez entendre parler du plan du député Duvall pour régler ce problème.

CE QUE JE PEUX FAIRE POUR VOUS AIDER

Mon personnel et moi sommes à votre disposition pour vous aider à régler des questions d'ordre fédéral. Voici une idée des services que nous offrons. Contactez Héléne à mon bureau de circonscription (780-495-8404) pour de l'assistance en français.

À mon bureau de circonscription à Edmonton :

- Assurance-emploi
- Citoyenneté et immigration
- Régime de pensions du Canada (RPC), Sécurité de la vieillesse (SV), Supplément de revenu garanti (SRG)
- Agence du revenu du Canada
- Prêts étudiants
- Rencontre avec la députée
- Invitations à des activités
- Anciens combattants

À mon bureau de circonscription à Ottawa :

- Renseignements sur les lois
- Présentation d'une pétition à la Chambre des communes
- Accès à de l'information sur les projets de loi, lois, politiques et déclarations à la Chambre
- Communication avec les ministères
- Visite de la Chambre des communes et présence à la période de questions

SALUTATIONS ET FÉLICITATIONS

Vous ou une personne de votre connaissance fêtez un anniversaire de naissance ou autre? L'obtention d'un diplôme? Je serais heureuse de leur envoyer des félicitations ou de faciliter l'envoi de messages spéciaux.

Sa Majesté, La Reine

Anniversaire de mariage : 60 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 100 ans ou plus.

(Il faut prévoir de six à huit semaines. Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat de naissance ou de mariage mais une signature est exigée.)

Linda F. Duncan, députée

Anniversaire de naissance ou autre, obtention d'un diplôme, citoyenneté ou autre occasion.

Gouverneur général

Anniversaire de mariage : 50 ans ou plus.

Anniversaire de naissance : 90 ans ou plus.

(Intervalles de cinq ans dans les deux cas. Il faut prévoir de six à huit semaines.)

Premier ministre

Anniversaire de mariage : 25 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 65 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

(Il faut prévoir six semaines.)

PROGRAMMES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux en composant sans frais le 1-800 0-Canada (1-800-622-6232; ATS : 1-800-926-9105), en consultant le site www.servicecanada.gc.ca ou en visitant un Centre de Service Canada.

Préparation de votre déclaration de revenus

L'Agence du revenu du Canada (ARC) n'envoie plus par la poste les formulaires d'impôts. Vous devez composer le 1 800 959 8281 pour en commander un exemplaire ou encore en imprimer un à partir du site Web de l'ARC (www.cra.gc.ca). Ce site offre également un lien vers un logiciel gratuit vous permettant de préparer votre déclaration de revenus en ligne.

Prêts étudiants

Pour de l'information sur la façon d'obtenir un prêt étudiant, rendez-vous à www.cibleludes.ca/fra/prets_bourses/prets/index.shtml.

Pour de l'information sur l'aide au remboursement, visitez le www.cibleludes.ca/fra/prets_bourses/remboursement/aide/index.shtml.

Recherche d'emplois

Pour obtenir de l'information sur le guichet emplois, la préparation d'un CV, les possibilités d'emploi pour les jeunes et les étudiants, et les possibilités d'emploi à la fonction publique fédérale, visitez le www.guichetemplois.gc.ca.

Régime de pensions du Canada

Pour des renseignements sur le RPC, la prestation de survivant et la prestation d'invalidité du RPC, consultez le www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/rpc/index.shtml.

L'information sur la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti

www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/sv/index.shtml.

La date limite pour produire la déclaration de revenus pour 2017 est le 30 avril 2018. Consultez le site Web de l'ARC ou communiquez avec notre bureau pour obtenir la liste des organismes offrant des séances de préparation de déclarations de revenus à Edmonton, pour les aînés et pour d'autres personnes ayant besoin d'aide pour préparer leur déclaration d'impôts.



Prestations de retraite

Le projet de loi C 27, déposé à l'automne 2016, modifierait la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension pour permettre aux entreprises régies par le gouvernement de créer des régimes de retraite à prestations cibles, et de convertir les régimes de retraite à prestations déterminées en régimes de retraite à prestations cibles. Les régimes de retraite à prestations cibles sont des régimes de retraite qui réduisent la responsabilité monétaire des employeurs en transférant le risque de l'employeur à l'employé. En novembre, le NPD a présenté une motion visant à retirer ce projet de loi, qu'il considère comme un coup asséné aux pensions des travailleurs. Le projet de loi doit encore être soumis à un débat, mais il a déjà fait objet de controverse, étant donné les promesses préélectorales du ministre des Finances au sujet de ces mesures.

Le porte-parole néo-démocrate en matière de pensions, Scott Duvall, a également lancé une campagne pour protéger les pensions des travailleurs en cas de faillite. (Consultez l'information sur les assemblées publiques, à la page couverture.)

Projet de loi C 59 : questions de sécurité nationale

En novembre, la Chambre des communes a voté pour renvoyer le projet de loi C 59, Loi concernant des questions de sécurité nationale, à un comité avant la deuxième lecture. Même si les libéraux ont promis, en campagne électorale, d'éliminer certaines des dispositions les plus odieuses de la Loi sur la sécurité nationale de Stephen

Harper, malheureusement, le projet de loi comporte des lacunes importantes. Le gouvernement conserve certaines mesures que prévoit le projet de loi C 51, notamment le partage des renseignements personnels entre les ministères, et permet au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) de recueillir des quantités énormes de métadonnées contenant des renseignements confidentiels sur des Canadiens, qui ne sont pas pertinents aux enquêtes qu'il mène. Il est proposé que les pouvoirs d'enquête et de fouille qu'exerce le SCRS soient plus restreints par la loi, mais de nombreuses personnes continuent à exprimer leurs préoccupations au sujet de l'étendue des pouvoirs de surveillance. Le gouvernement a nommé un comité de parlementaires sur la sécurité nationale pour fournir un certain niveau de surveillance. Or, on craint encore que le projet de loi n'aborde pas les questions concernant la liste de passagers aériens indésirables.

Régime d'assurance-médicaments

En octobre, le NPD a présenté une motion proposant un régime universel d'assurance-médicaments, avec le double objectif de garantir l'accès à des médicaments abordables à tous les Canadiens et d'économiser des milliards de dollars au gouvernement. Le directeur parlementaire du budget a estimé qu'un régime national d'assurance-médicaments pourrait faire économiser environ 4,2 milliards de dollars au gouvernement. Malheureusement, les libéraux ont voté contre notre motion.

Comment entrer en contact avec Linda Duncan



À Edmonton
10049 – 81e Avenue
Edmonton, AB T6E 1W7
Télé : 780-495-8404
Télé : 780-495-8403

Courriel: linda.duncan@parl.gc.ca

À Ottawa
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6
Télé : 613-995-7325
Télé : 613-995-5342

Site: www.lindaduncanmp.ca

Excuses présentées à la communauté LGBTQ2 et projet de loi C 66

J'ai eu l'honneur d'être présente lorsque des excuses ont été présentées, à la Chambre des communes, par le premier ministre et les leaders de l'opposition aux membres de la communauté LGBTQ2 du Canada. On a reconnu les nombreuses années de dommages causés à la collectivité à cause des préjudices et de la discrimination envers elle, et à cause de la persécution contre elle et contre les militants qui ont lutté contre ces préjudices. Comme l'a dit le leader parlementaire du NPD, Guy Caron, « il est plus que temps de reconnaître que la carrière et la vie de plusieurs milliers de Canadiens ont été ruinées, pas seulement par la discrimination, l'homophobie et la transphobie endémiques du passé, mais aussi par des politiques et des campagnes gouvernementales qui montraient du doigt des membres de la communauté LGBTQ afin de les persécuter. »

Le consentement unanime a été accordé au projet de loi C 66 qui propose une procédure de radiation des condamnations au criminel injustes pour les activités sexuelles consensuelles entre des partenaires de même sexe. Les personnes condamnées à des infractions inscrites peuvent soumettre leur demande à la Commission des libérations conditionnelles du Canada afin de supprimer leur casier judiciaire, sous réserve de certaines conditions. Le projet de loi est maintenant à l'étude au Sénat. Une entente en principe a été conclue pour indemniser les fonctionnaires fédéraux,



Cet automne, j'ai participé à une conférence de presse sur la Colline du Parlement pour appuyer une résidente de ma circonscription, Petra Schultz, qui parlait pour Moms Stop the Harm, un réseau de mères et de familles canadiennes dont les êtres chers ont perdu la vie à cause des opioïdes, ou qui espèrent une guérison de la dépendance à ces substances. Nous devons entendre l'appel de ces personnes, qui demandent des mesures rapides face à la crise des opioïdes, notamment en accordant des exemptions temporaires pour toutes les demandes en attente pour des centres d'injection supervisée, en lançant une campagne nationale de lutte contre la stigmatisation, et en créant un comité consultatif national modelé sur celui de l'Alberta. Un grand nombre de vies en dépend.

les agents de la GRC et les membres des Forces armées qui sont touchés.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le gouvernement a exprimé son intention d'appuyer le projet de loi C 262 présenté par mon collègue le député Romeo Saganash, visant à veiller à ce que les lois du Canada se conforment à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ce projet de loi est

considéré comme un pas significatif vers la reconnaissance et le respect des droits ancestraux par le Canada.

Comme l'a exprimé M. Saganash, l'objectif principal de ce projet de loi est de reconnaître non seulement qu'il s'agit des droits de la personne, mais aussi que nous devons commencer à réparer les injustices passées dont ont été victimes les Premières Nations du Canada. Le débat sur le projet de loi continuera au cours de la nouvelle année.

Environnement et changements climatiques

Lutte contre les changements climatiques :

Je suis heureuse que près de 150 millions de dollars soient enfin versés à l'Alberta du gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement fédéral. La grande partie des fonds, qui seront versés sur plusieurs années, appuiera les programmes provinciaux d'efficacité énergétique et de rénovation qui contribueront à réduire les émissions et à créer des emplois dans le domaine de l'énergie propre.

La majorité des fonds fédéraux engagés pour lutter contre les changements climatiques ne sera dépensés qu'après les deux prochaines élections. Je continue donc de réclamer des mesures fédérales plus rapides, outre celles déjà annoncées, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre en œuvre des sources d'énergie plus propres, notamment dans les collectivités nordiques et autochtones qui dépendent

toujours du diesel. La taxe fédérale sur le carbone a été reportée à la fin de 2018, et les nouveaux règlements visant à réduire les émissions de méthane, à encourager l'usage de carburants plus propres et à éliminer les centrales thermiques alimentées au charbon sont toujours à la phase d'élaboration. S'il ne prend pas des mesures plus vigoureuses, le Canada ne pourra pas réaliser les réductions promises.

Lois environnementales : Les libéraux ont malheureusement décidé d'ignorer les réformes recommandées en 2016 par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le commissaire à l'environnement et au développement durable, et les spécialistes, pour renforcer la Loi fédérale sur le développement durable. Même si certains changements mineurs sont proposés dans le projet de loi C 57, le gouvernement a rejeté des

mesures qui auraient pu imposer une meilleure reddition de comptes. (Voir le rapport du comité au <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/ENVI/rapport-2>.)

Malgré la promesse électorale de rétablir les lois fédérales sur la protection de l'environnement, le gouvernement n'a pris aucune mesure au-delà des consultations.

Patrimoine bâti : Le Comité permanent a mené une étude et a publié un rapport recommandant des mesures fédérales pour protéger le patrimoine bâti. (Voir le rapport du comité au <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/ENVI/rapport-10>.) Cependant, la majorité du comité s'est opposée à un projet de loi d'intérêt privé recommandant des crédits d'impôt pour les travaux de restauration des propriétés privées patrimoniales.

Projet de loi C 45 : le cannabis

La Chambre des communes a adopté le projet de loi C 45, qui crée un régime de réglementation de la possession, de la culture et de la vente du cannabis à des fins médicales et récréatives. Le NPD appuie dans son ensemble le régime juridique proposé, et continue à demander la radiation des casiers judiciaires des Canadiens qui ont été trouvés coupables de la simple possession de cannabis, et la fin des arrestations et des poursuites concernant des infractions pour des activités qui seront bientôt légales en vertu du projet de loi C-45. Le projet de loi est maintenant à l'étude au Sénat.

Logement

En novembre, le gouvernement a voté contre le projet de loi C 325, Loi modifiant la déclaration canadienne des droits pour y inclure le droit au logement, présenté par la députée néo-démocrate Rachel Blaney. Le but du projet de loi, présenté par le NPD au cours de législatures successives, est de faire reconnaître dans la loi canadienne le droit au logement comme fondamental, conformément à la ratification par le Canada du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Plusieurs semaines plus tard, le gouvernement a annoncé un engagement de fonds pour le logement à distribuer sur une période de 10 ans pour mettre fin à l'itinérance, mais il n'a pas appuyé le projet de loi qui ferait du logement un droit.

DANS LA COLLECTIVITÉ



1

1: À l'école secondaire de Wagner, où l'on a créé, pour la Journée du chandail orange, un présentoir et un programme portant sur l'héritage des pensionnats indiens.

2: Avec l'instructeur Doug McFarlane et Jagmeet Singh, nous avons visité les installations du programme de technologies d'énergies alternatives du Northern Alberta Institute of Technology.

3: En coulisses lors d'une visite sur le plateau de « CAUTION: May Contain Nuts », une série humoristique produite à Edmonton.

4: Dépôt d'une couronne au monument de l'Holodomor à l'Hôtel de Ville d'Edmonton. L'Holodomor rend hommage aux victimes du génocide par famine en Ukraine en 1932 et 1933.

5: Offrant mes félicitations à l'historienne Sarah Carter, professeure à l'Université de l'Alberta, qui a reçu le Prix d'histoire du Gouverneur général pour son ouvrage examinant comment les droits de propriété ont été refusés aux femmes durant la colonisation.



2



3

6: Au gala du 100e anniversaire du syndicat des pompiers d'Edmonton.

7: Un merveilleux après-midi de chansons de Noël au centre des aînés de Strathcona Place.

8: La ligue communautaire de Ritchie a organisé une cérémonie de citoyenneté à l'occasion de Canada 150.

Page couverture : Avec l'artiste chevronné Christian Denis, lors de notre visite du Ice Castle, une exposition hivernale d'art sur glace présentée au parc Hawrelak.



4



5



6

